

En janvier 2002, le Groupe d'action ministériel du Commonwealth a condamné une loi du Zimbabwe qui, selon le Groupe, porte davantage atteinte à la liberté d'expression, à la liberté de la presse et à la liberté d'association dans ce pays. Le Groupe a également demandé au gouvernement de faire en sorte que les violences et les manœuvres d'intimidation cessent immédiatement, et que la police et l'armée s'abstiennent de faire des déclarations politiques partisans et de participer à des activités de même nature. Le Groupe a aussi demandé qu'au cours des élections prévues les 9 et 10 mars 2002, tous les partis puissent faire campagne librement sans craindre la récrimination, et que la population soit en mesure de faire un choix libre et éclairé. Le Groupe d'action ministériel a aussi exigé le déploiement d'observateurs du Commonwealth à l'occasion des élections au Zimbabwe ainsi que la pleine collaboration du gouvernement du pays avec tous les observateurs internationaux et nationaux du scrutin.

Quatre représentants canadiens ont participé au groupe d'observation du Commonwealth sur les élections présidentielles dirigé par Abdulsalami Abubakar, ancien chef d'État du Nigéria. Le groupe a rapporté que beaucoup de violences politiques et d'intimidation avant le scrutin avaient gâché les élections. Leur conclusion était que « les conditions au Zimbabwe ne permettaient pas la libre expression de la volonté des électeurs ».

Le Zimbabwe a été au centre des discussions qui se sont déroulées dans le cadre de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, tenue du 2 au 5 mars 2002 à Coolum (Australie). Certains pays ont préconisé la suspension immédiate du pays en raison de transgressions graves et continues des principes adoptés à Harare, alors que la plupart des dirigeants africains souhaitaient la tenue des élections afin d'examiner les résultats avant de prendre une décision. Le premier ministre du Canada a aidé à trouver un compromis qui a donné lieu à la création d'un comité de présidents du Commonwealth pour le Zimbabwe. Le comité était formé d'anciens, d'actuels et de futurs présidents qui représentaient l'Afrique du Sud, l'Australie et le Nigéria. Il avait pour mandat d'étudier le rapport du groupe d'observation sur les élections présidentielles de mars et de déterminer les mesures qu'il convenait au Commonwealth de prendre.

Le 19 mars 2002, le comité de présidents a annoncé sa décision d'expulser temporairement le Zimbabwe des conseils du Commonwealth pendant un an. Les membres ont recommandé que l'Afrique du Sud et le Nigéria organisent les pourparlers parmi les partis politiques du Zimbabwe afin d'en arriver à la réconciliation. Le comité a en outre convenu que le secrétaire général du Commonwealth devrait maintenir la communication avec le gouvernement du Zimbabwe afin de veiller à ce que ce dernier donne suite aux recommandations du groupe d'observation. Celui-ci, tout comme le Programme des Nations unies pour le développement, avait demandé au gouvernement du pays de prendre des mesures transparentes, justes et durables en matière de réforme agraire.